

11.03

2021

COMMUNIQUE DE PRESSE :

REUNION D'INFORMATION (sur inscription uniquement) – REVISION DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE :

Par délibération en date du 15 novembre 2014, le Conseil Municipal a prescrit la révision du Règlement Local de Publicité (RLP).

Ce document décrit les règles applicables sur la commune concernant les enseignes et la publicité. Il permet l'instruction des demandes d'autorisation et de déclarations préalables. Les règles peuvent être différentes selon les secteurs (secteur patrimonial remarquable, etc).

Le cabinet Cyprim a été retenu et mandaté pour réaliser l'étude préalable et le projet de nouveau règlement. Un diagnostic a ainsi été réalisé et les orientations ont été définies en fonction des objectifs arrêtés comme la protection du cadre de vie et des paysages.

Les personnes intéressées sont conviées à une réunion de présentation, le mardi 23 mars prochain à 17h30 à l'Hôtel de ville – Salle du Conseil Municipal (uniquement sur inscription par mail à l'adresse suivante : commerce-tourisme@concarneau.fr ou par téléphone au 02 98 50 38 17.

Selon le nombre de personnes inscrites, afin de respecter les distanciations liées aux mesures sanitaires, de la visioconférence pourra être mise en place.

Contact :
Service Commerce-Tourisme ☎ 02 98 50 38 17

La Municipalité

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



CONTACT PRESSE :

Christine BARBA

Chef de Cabinet du Maire

☎ 02 98 50 38 60

☎ 06 34 33 90 60

✉ christine.barba@concarneau.fr

VILLE DE CONCARNEAU

Place de l'Hôtel de Ville - BP 238

29182 CONCARNEAU

+ D'INFOS : www.concarneau.fr